

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 11 DECEMBRE 2014

COMPTE-RENDU

Le 11 décembre 2014, le Conseil Municipal de Carantec s'est réuni à 20h30 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Jean-Guy GUÉGUEN**, Maire, suivant convocation du 05 décembre 2014.

Date d'affichage de la convocation : 5 décembre 2014

Date d'affichage du compte-rendu : 17 décembre 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents et représentés : 23

Présents : Jean-Guy **GUÉGUEN**, François **de GOESBRIAND**, Jacques **AUTRET**, Clotilde **BERTHEMET**, Léonie **SIBIRIL**, Gilles **GAUTHIER**, Yolande **PAUGAM-VERDES**, Jean-Yves **BRIANT**, Oliver **BAILLOT**, Roselyne **LAMIDEY**, Bertrand **L' HOUR**, Florence **VALLERY-RADOT**, Isabelle **d'ARBOUSSIER**, Anne **KERVAGORET**, Gaël **LE CLEACH**, Sandrine **JACQ**, Patrick **BERNARD**, Gérald **GUÉGUEN**, Nicole **SEGALEN**, Vanessa **LABROUSSE**, Yann **CASTELOOT**, Alban **LE ROUX**.

Avaient donné procuration : Céline **PAUCHET** à Léonie **SIBIRIL**

Secrétaire de séance : Anne **KERVAGORET**

Assistait également : Annie **SALIOU**, DGS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 octobre est adopté à l'unanimité.

Avec l'accord de Monsieur Le Maire, Monsieur Gérald **GUÉGUEN** donne lecture d'une motion concernant la question 10 du Conseil Municipal du 23 octobre, relative à l'adhésion au groupement d'achat d'énergie du SDEF.

« Suite aux différents articles inscrits dans la loi NOME (Nouvelle organisation du marché d'électricité du 7 décembre 2010) les tarifs réglementés de l'énergie seront progressivement supprimés à partir du 1^{er} janvier 2016 pour les gros consommateurs. Lors du Conseil Municipal du 23 octobre, il a été proposé au vote que la commune adhère à un groupement de commandes et que le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère) soit désigné comme coordinateur du groupement. En conséquence, il procèdera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant et sera chargé de signer le ou les marchés. Cette délibération a été votée par 18 pour et 5 contre.

Nous avons voté contre considérant n'avoir pas assez d'éléments et pas assez de visibilité sur le niveau d'engagement de la commune.

Face aux effets méconnus de cette déréglementation, nous demandons qu'un débat puisse se tenir avec le SDEF sur les réelles conséquences de cette nouvelle situation. »

Les élus de l'opposition ».

Le Conseil Municipal donne son accord pour joindre cette motion au compte-rendu. Par cette motion les élus de l'opposition demandent qu'un débat puisse se tenir avec le SDEF sur les réelles conséquences de cette nouvelle situation.

1- MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE LA GRANDE GREVE :

Monsieur le Maire expose :

La réalisation des travaux de voirie route de la Grande Grève, suite aux travaux sur le réseau d'assainissement début 2014, est programmée en 2015. Le projet, son coût et son plan de financement ont été approuvés en commission de travaux le 18 novembre et en commission des finances le 27 novembre.

Considérant que le chantier doit impérativement être réalisé entre la fin de la saison ostréicole et l'ouverture du camping, soit entre le 10 février et le 10 avril le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de lancer le marché et de le signer.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux et son financement joint en annexe
- autorise Monsieur Le Maire à lancer la procédure de consultation
- autorise Monsieur Le Maire à signer le marché de travaux après avis de la commission d'appel d'offres

2- DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTERE DE L'INTERIEUR POUR LES TRAVAUX ROUTE DE LA GRANDE GREVE :

Sur proposition de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour solliciter une aide au Ministère de l'Intérieur pour le financement des travaux de voirie route de la Grande Grève dont le plan de financement est joint en annexe.

3- TARIFS 2015 :

Sur proposition de la commission des Finances du 27 novembre, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide une augmentation des tarifs de 1%. Les tarifs de location de la maison de l'île Louët fixés pour 2016 augmentent de 15% considérant les coûts réels d'entretien. Les tarifs 2015 sont arrêtés ainsi qu'il suit :

TARIFS 2015

LOCATION SALLES	2014	2015
Location salles Mairie		
Mairie grande salle (carantécois)	157	159
Mairie grande salle (extérieurs)	240	242
Mairie salle des mariages (carantécois)	132	133
Mairie salle des mariages (extérieurs)	192	194
Réunion de syndicat de copropriété	93	94
Club House Base Nautique		
Associations nautiques Carantec	Gratuit	Gratuit
Particuliers, entreprises, associations extérieures	603	609
Associations Carantec	421	426
Club House Terrain de Foot	42	42
Foyer pour tous		
journée jusqu'à 22 h (carantécois)	157	159
Après-midi (goûters.....) (carantécois)	72	73
Salle de l'Etoile		
particulier/jour	127	129
particulier/jour avec chauffage	179	181
Réunion entreprise	362	365
Location association locale/jour	Gratuit	Gratuit
Location association locale/jour avec chauffage	26	26
Salles du Centre Socioculturel		
Forum jusqu'à 20 h00 (carantécois)	106	107
Forum jusqu'à 20 h00 (extérieur)	144	146
Forum jusqu'à minuit (carantécois)	168	169
Forum jusqu'à minuit (extérieur)	219	221
Salle 1 ou 2 jusqu'à 20h00 (carantécois)	132	133
Salle 1 ou 2 jusqu'à 20h00 (extérieur)	192	194
Salle 1 ou 2 jusqu'à minuit (carantécois)	198	200
Salle 1 ou 2 jusqu'à minuit (extérieur)	270	272
Salles 1 et 2 jusqu'à 20h00 (carantécois)	252	254
Salles 1 et 2 jusqu'à 20h00 (extérieur)	334	338
Salles 1 et 2 jusqu'à minuit (carantécois)	362	365
Salles 1 et 2 jusqu'à minuit (extérieur)	487	492
Réunion de syndicat de copropriété	93	94
Frais d'entretien des salles louées (si non assuré par le loueur)	104	105
Expositions		
mairie, ancienne école Callot / jour	4,40	4,40
salle Ile Louët / jour	5,40	5,50
salles Ile aux Dames et Ile Verte, Forum / jour	17,30	17,40

Vitrines de Centre Socioculturel		
Artistes carantécois semaines touristiques	19	19,20
Artistes carantécois semaines non touristiques	11,90	12
Artistes non carantécois semaines touristiques	25	25,20
Artistes non carantécois semaines non touristiques	18,30	18,50
Location d'une salle par un professionnel		
Tarif au semestre pour une activité par semaine	26,50	26,80
MAISON DU GARDIEN DE PHARE DE L'ILE LOUET LOUET (tarifs votés N+2)		
début de séjour le matin 10H	2015	2016
1 journée - 1 nuit	250	288
2 journées - 1 nuit	330	380
2 journées - 2 nuits	415	477
début de séjour le soir 17H		
1 nuit	200	230
1 nuit -1 journée	250	288
2 nuits -1 journée	330	380
2 nuits - 2 journées	415	477
Location de l'appentis à la journée 10H - 18H	80	92
Montant de la caution	550	633
vente pétrole et mise à disposition du poêle par séjour	10	10
LOCATION DE MATERIEL		
Podium 1ère journée	112	114
Podium /jour supplémentaire	65	66
Scène mobile (la journée)	277	280
Frais de déplacement scène mobile: Tarif au km	1,15	1,16
Barrière / jour moins de 3 jours	1,15	1,16
Barrière / jour plus de 3 jours	0,57	0,58
Panneau d'exposition (+ 80 € caution/an.)	2,27	2,30
Tables/jour	2,27	2,30
Chaise/jour	0,57	0,58
DROITS DE PLACE		
Marché		
Minimum de perception (moins de 8 m)	5,30	5,30
Minimum de perception avec branchement	8,50	8,60
Marchés /m linéaire/jour au-delà de 8 m	0,67	0,68
Marchés avec branchement /m linéaire/jour	1,06	1,07
Echafaudage et divers/m ² /jour	0,24	0,24
Commerce ambulant période estivale : jour	3,18	3,21
Exposition vente/jour	62,61	63,24
Exposition vente 1/2 journée	43,51	43,94
Droit de place pour cabine de bain privée	42,45	42,90
Cirques/m ² /jour	0,49	0,49

manèges / jour	10	10,10
Club de plage Kelenn loyer mensuel charges comprises	287	290
DROITS DE PLACE TERRASSES		
Occupation à l'année/m ² /an	23	23
Occupation saisonnière/m ²	18	18
cabines de bain plage du Kelenn		
Basse saison juin et septembre tarif à la semaine	31	31
Haute saison juillet et août tarif à la semaine	42	42
Basse saison juin et septembre tarif à la quinzaine	41	41
Haute saison juillet et août tarif à la quinzaine	70	71
Basse saison juin et septembre tarif au mois	70	71
Haute saison juillet et août tarif au mois	105	106
ASSAINISSEMENT: RACCORDEMENT RESEAU		
Maison existante	603	609
Nouvelle construction	1158	1169
Appartement dans immeuble neuf	368	372
Construction + de 10 appartements	272	275
Maison existante avec pompe	290	293
Nouvelle construction avec pompe	579	585
Appartement dans immeuble existant	272	275
<i>Avec passage du réseau dans la propriété</i>		
Maison existante	302	305
Nouvelle construction	603	609
Camping : Prime fixe d'assainissement/an/emplacement	15,9	16
Z.A. de Kérinec		
prix de vente du terrain viabilisé au m ² HT	30,2	30,50
Participation pour non création aire de stationnement		
Supprimée au 1 ^{er} janvier 2015 (loi de Finance rectificative n° 2010-1658 du 29/12/2010)	723	
CIMETIERE		
Concessions tombe pleine terre ou caveau		
15 ans	156	158
30 ans	277	280
50 ans	444	448
Concessions colombarium (cimetière du bourg)		
mise à disposition provisoire pdt 1 an (communal)	55	56
8 ans	160	162
15 ans	300	303
30 ans	600	606
Concession Cavurne (cimetière de Kernus)		
15 ans	77	78
30 ans	139	140

50 ans	222	224
Cavurne : vente		
4 urnes	325	328
Caveaux : vente		
Caveaux 6 places	1601	1617
Caveaux 4 places	1415	1429
taxe de dispersion des cendres	43	43
Plaque gravée jardin du souvenir	120	121
Concession perpétuelle apposition plaque jardin du souvenir	208	210
Prestations		
Creusement fosse simple 1 cercueil	73	74
Creusement fosse surcreusée 2 cercueils	108	109
Creusement fosse double 3 cercueils	125	126
Inhumation (Ouverture et fermeture de caveau)	219	221
Ouverture et fermeture de colombarium/Cavurne	50	51
Exhumation = ouverture + tarif par cercueil	65	66
Réduction= ouverture + tarif par cercueil exhumation+ tarif par cercueil réduction	65	66
Tarifs des boîtes à reliques		
grande	260	263
moyenne	174	176
petite	129	131
MAIN D'ŒUVRE		
heure de main d'œuvre	24	25
PORT		
Droit d'occupation pour le poste à essence	180	182
corps morts si échouage < à 5m	55	56
corps morts si échouage 5m - 5,50 m	89	90
corps morts si échouage > à 5 m	100	101
CORPS-MORTS		
cf délibération prise en 2014		
PHOTOCOPIES		
Particuliers	0,31	0,31
Associations	0,16	0,16
TAILLE DE HAIES (en cas de débordement sur l'espace public délibération 31 mai 2012)		
A concurrence de 2m de hauteur /ml	11	11
Au-delà de 2m de hauteur /ml	21	21
CENTRE AERE		
Journée complète	8,07	8,16
Demi-journée	4,44	4,48
Journée complète 2ème enfant et suivants	7,39	-10%
Demi-journée 2ème enfant et suivants	3,66	-10%

Transport enfants école-centre aéré le mercredi		1,50
Repas	3,53	3,56
GARDERIE ECOLE		
Prix de l'heure	1,50	1,51
Goûter	0,73	0,74
CANTINE : tarifs fixés par le collège		
Prix du repas en ½ pension (4j, 3j, 2j, 1j)	2,97	3,01
repas occasionnel	4,29	4,40
repas exceptionnel (non commandé)	6,66	6,79
LOCAL JEUNES		
Cotisation Local Jeunes saisonnière	11	11
Cotisation Local Jeunes annuelle	21	21
Activités organisées par le local		
Classées 1	3,50	3,50
Classées 2	5,50	5,50
Sorties :		
Classées 1	5,50	5,50
Classées 2	11	11
Classées 3	16	16
Classées 4	21	21
pour les non-inscrits (prix + 2 €)	2	2
TICKETS JEUNES		
activités sans intervenant	3,50	3,50
activités avec intervenant	6	6
Sorties		
Classées 1	6	6
Classées 2	11	11
Classées 3	16	16
JARDIN DES MERS		
la demi-journée	21	21
les 5 demi-journées	102	103
Tarif dégressif pour le 2ème stage (frères et sœurs)	96,90	98
Tarif dégressif pour le 3ème stage (frères et sœurs)	91,80	93
Tarif dégressif à partir du 4ème stage (frères et sœurs)	86,70	88
Tarif groupe inscrit par un centre de Loisirs : la demi-journée	17	17
MEDIATHEQUE		
Carantécois résident permanent adulte	17	17
Carantécois résident permanent couple	29	29
Résident permanent -18 ans (parent abonné)	Gratuit	Gratuit